

Pratique de la paie :

Du droit du salaire à l'établissement des bulletins

Intégrant la décision du 10 septembre 2025 sur les congés payés

Objectifs

- Exécuter les paies en conformité avec les obligations réglementaires et conventionnelles.
- Maîtriser les calculs des accessoires de salaire au « net à payer ».
- Valider le traitement de la paie dans l'entreprise.

Participants / Prérequis

Responsables paie, gestionnaire paie, collaborateurs des cabinets comptables uniques et toute personne en charge de l'établissement des déclarations sociales.

Prérequis : connaissance de la paie.

THEMES TRAITES

Présentiel :

1^{er} et 2^{ème} jours

Paie et durée du travail

- La mensualisation.
- L'annualisation du temps de travail.
- Les heures supplémentaires et la contrepartie obligatoire en repos.
- Les conventions de forfait.
- Les heures complémentaires.

Les avantages en nature et frais professionnels

- Les différents avantages : logement, nourriture, véhicule...
- Les frais réels, les forfaits.
- Leur traitement en paie.

Cas pratique : les frais professionnels.

La paie et les congés payés

- Les droits.
- Le paiement.
- L'indemnité compensatrice.

Cas pratique : calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés.

La paie et la suspension du contrat de travail

- La maladie, la maternité et l'accident du travail : les indemnités journalières, le complément de salaire au « net » et au « brut ».

Cas pratiques : indemnités journalières, maladie, maternité et complément de salaire.

La paie et le départ de l'entreprise

- Les différents modes de rupture.
- Le calcul des indemnités.

3^{ème} et 4^{ème} jours

Connaître les différents organismes

- L'URSSAF (cotisations Sécurité sociale et assurance chômage).

- Les caisses de retraite.
- La prévoyance.
- Le trésor public.

L'assiette des cotisations et les charges sociales

- La notion de plafond, la régularisation progressive.
- Les cotisations de Sécurité sociale, la CSG, la CRDS, l'assurance chômage.
- Les régimes ARRCO-AGIRC.
- la réduction patronale générale.
- Le forfait social.

Cas pratique : régularisation progressive du plafond. Calcul de bulletins de paye sur plusieurs mois.

Etablir un bulletin de paie

La lecture d'un bulletin de paie ; les informations obligatoires

- Traduire les connaissances théoriques de la pratique de la paie, dans l'établissement des bulletins de paie.
- Calculer les principales variables dans la technique de la paie.
- Traiter un bulletin de l'entrée d'un salarié à la sortie.

Cas pratiques en ligne :

Mise en pratique et intégration à partir de cas pratiques et études de cas :

- Calculer le salaire brut.
- Arrêts maladies : calcul des droits et préparation du bulletin.
- Calculer les tranches A et B.
- Calculer le solde de tout compte.
- Calculer la réduction Fillon.
- Calculer un bulletin de salaire.

Pratique de la paie :

Du droit du salaire à l'établissement des bulletins

Intégrant la décision du 10 septembre 2025 sur les congés payés

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Blended :

le Blended propose un approfondissement des objectifs de stage, d'une durée variable de 3 à 5 heures.

La formation en ligne est dispensée à travers une plateforme e-Learning, un espace numérique de travail et de suivi.. Une équipe digitale assure le suivi des participants tout au long de la formation.

Un espace d'échange via le forum permet aux participants de garder le lien avec leur groupe et leur formateur.

Cette formation fait partie du [parcours « Gestionnaire de paie »](#) Francis Lefebvre Formation.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Pratique de la paie :

Du droit du salaire à l'établissement des bulletins

Intégrant la décision du 10 septembre 2025 sur les congés payés

Intervenant :

Jérôme LHERMINE, Président d'une société d'externalisation de la paie HERAKLES International. Il intervient en tant que formateur ou consultant aussi bien pour des grands groupes que pour des petites structures. Il partage son expérience et ses connaissances dans tous les domaines de la paie.

+ 7h de ressources en ligne offertes

Cours	Exercices
Focus	Tests
Vidéos pédagogiques	Cas pratiques

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 28 heures + 7 heures de cas pratiques en ligne offerts.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : 2250€ HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise : nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2024.